

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horizon
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-811815

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13076 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre
 Nom & Prénom : BOUZIDA Zineb 177775
 Date de naissance : 10/01/1987
 Adresse :
 Tél. : 0610490262 Total des frais engagés : 600 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. SIWANE ABDELHAK
Traumato - Orthopédie

Date de consultation : 02/08/2023
 Nom et prénom du malade : Banjida Zineb Age : 36
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : la bégaiement
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 13/09/2023
 Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



Casablanca, le 04/08/2023

ORDONNANCE

Nom : Bargido Prénom : Zineb

Rx rachis
le bas-cou

Façonnel

Dr. SIWANE ABDELHAK
Traumato - Orthopédie

Clinique Casablanca
مصحة الدار البيضاء
Angle Rue Batinia et Rue 93, Quartier de la Famille française, Derb Ghallef, Casablanca
Tel: 0522 92 28 28 Fax: 0522 23 81 55
RECEPTION

CLINIQUE CASABLANCA
CLINIQUE MULTIDISCIPLINAIRE
Angle Rue Batinia et Rue 93 Quartier de la Famille
CASABLANCA

Reçu de caisse

Médecin : DR. SIWANE ABDELHAK

N° : 2308021734521200 / 1 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
230802172640SA-001	BOUZIDA ZINEB	02/08/2023

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
Espèce	 Clinique Casablanca Angle Rue Batinia et Rue 93, Quartier La Famille Française, Derb Ghallef Maarif, Casablanca Tél: 0522 92 28 28 Fax: 0522 23 81 55 CAISSE	600,00
PAYANT	Total payé	600,00
SIX CENTS DIRHAMS		

Reçu établi par : AZIZ

CLINIQUE CASABLANCA

CLINIQUE MULTIDISCIPLINAIRE
Angle Rue Batinia et Rue 93 Quartier de la Famille
Derb Ghellaf, Maarif, Casa Anfa

F A C T U R E

N°: 1221 / 2023 du 02/08/2023

Nom patient **BOUZIDA ZINEB**
PAYANT

Entrée 02/08/2023
Sortie 02/08/2023

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
CONSULTATION	1,00		300,00	300,00
RADIO	1,00	Z15	300,00	300,00
			<i>Sous-Total</i>	600,00
Total Clinique				600,00

<i>Arrêtée la présente facture à la somme de :</i>	Total	600,00
SIX CENTS DIRHAMS		


الدار البيضاء
Clinique Casablanca
Angle Rue Batinia et Rue 93, Quartier La Famille
Française, Derb Ghellaf Maarif, Casablanca
Tél: 0522 92 28 28 Fax: 0522 23 81 55
RECEPTION



Casablanca le 02/08/2023

NOM & PRENOM : ZINEB BOUZIDA

RADIOGRAPHIE DU RACHIS LOMBAIRE

- Minéralisation osseuse normale
- Absence de lésion dégénérative
- Absence de lésion lytique ou condensante
- Absence de lésion traumatique
- Intégrité des articulations sacro iliaques

مصحة الدار البيضاء
Clinique Casablanca
Rue Batinia et Rue 93, Quartier La Famille
Française, Derb Ghallef, Casablanca
Tél: 0522 92 28 28 Fax: 0522 23 81 55
RECEPTION

Dr. DAKI Anouar
Médecin Radiologue

CLINIQUE CASABLANCA
CLINIQUE MULTIDISCIPLINAIRE
Angle Rue Batinia et Rue 93 Quartier de la Famille
CASABLANCA

ORDRE D'ENCAISSEMENT

230802172709133014

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
230802172640SA-001	BOUZIDA ZINEB	02-08-2023

Mode paiement		Montant Dhs
Espèces		600.00
230802172709SA	GE établi par : SANAA	